

## Projet d'intervention parlementaire cantonale de la Commission jeunesse de l'USS

### « Maintenir les places d'apprentissage – lutter contre le chômage des jeunes »

#### Texte

Nous demandons au Conseil d'État d'examiner toutes les possibilités existantes de renforcer le marché des places d'apprentissage pour protéger les apprentis des risques accrus liés à la crise et au chômage.

Des mesures à divers niveaux sont à envisager, notamment :

- le renforcement de la surveillance de l'apprentissage (ou *commissions d'apprentissage*) afin de mieux encadrer les apprentis sur leur lieu de travail et mieux répondre aux besoins des entreprises formatrices connaissant des difficultés économiques accrues ;
- l'augmentation du nombre de promoteurs de places d'apprentissage,
- la mise en place d'un *service d'outplacement* pour replacer les jeunes qui perdent leur place de formation en raison des restructurations ou des réductions d'effectifs ;

#### Options

- [Variante A1] la mise en place d'un fonds cantonal de formation professionnelle financé par les entreprises non formatrice, afin de venir en aide aux entreprises formatrices ;  
*ou*  
[Variante A2] le relèvement (provisoire) des cotisations au fond cantonal de formation professionnelle, afin de financer les mesures de crises ;
- [Variante B] la mise en place d'une commission cantonale tripartite responsable de la mise en œuvre.

#### Développement

La situation sur le marché du travail s'est fortement dégradée ces derniers mois. Suite à la décision de la Banque nationale de ne plus garantir le taux plancher, les nouvelles de restructuration et de réduction des effectifs n'ont cessé de croître. La crise est particulièrement dramatique dans l'industrie (chimie, horlogerie, machines, ...), mais elle frappe aussi de plein fouet l'hôtellerie-restauration, le commerce de détails et le secteur bancaire. Ces branches ont déjà connu de grosses pertes d'emploi ces dernières années. Si la situation du taux de change ne se rétablit pas rapidement, les pertes d'emplois ces prochains mois seront irrémédiables.

On sait qu'en temps de crise, les jeunes paient le prix fort, ils font office de « tampon ». Pour eux, les effets de la crise se font déjà sentir : les derniers chiffres du chômage (Seco, juin 2015) annonçaient une augmentation de 6% de chômeurs jeunes par rapport à l'année passée (5,2% pour l'ensemble de la population active). À court terme, les places d'apprentissage seront touchées puisque les secteurs frappés par la crise forment une part importante des apprentis. Le dernier baromètre annonçait déjà un recul de 1'500 places d'apprentissage dans le secteur technique et de 3'500 places dans le secteur commerciale. Rien que ces deux secteurs offrent à eux seuls actuellement plus de 35'000 places d'apprentissage par année !

Hélas, si un jeune ne peut entrer en formation à la sortie de l'école obligatoire ou perd sa place d'apprentissage en cours de route, son parcours professionnel sera préterité pour les 50 ans à venir. Investir aujourd'hui dans leur formation est donc essentiel pour ne pas préteriter l'avenir.